



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9370^e séance

Lundi 10 juillet 2023, à 10 h 10

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. Olmedo
	Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
	Ghana	M. Agyeman
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Royaume des Pays-Bas et du Yémen à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Jaap Slootmaker, Vice-Ministre des infrastructures et de la gestion de l'eau du Royaume des Pays-Bas.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence ; et M. David Gressly, Coordinateur résident des Nations Unies pour le Yémen.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de l'évolution de la situation au Yémen et de mes efforts de médiation pour parvenir à un accord entre le Gouvernement yéménite et Ansar Allah sur la voie à suivre.

Malgré l'expiration de la trêve, le Yémen et sa population continuent de bénéficier de la plus longue période de calme relatif depuis le début du conflit. Selon le dernier rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2023/363), la trêve a contribué à une baisse de 40 % des violations graves commises contre les enfants, telles que les meurtres, les mutilations et le recrutement dans des formations armées. Même s'il s'agit d'une avancée majeure, d'autres progrès sont nécessaires. La semaine dernière encore, une attaque au mortier a blessé cinq enfants dans le district de Heïs, au sud de Hodeïda. À l'instar de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, je condamne cette attaque et demande à toutes les parties de respecter leurs obligations en vertu du droit international et de prévenir et faire cesser les violations commises contre les enfants. D'autres acquis subsistent aujourd'hui. Les vols commerciaux entre Sanaa

et Amman se poursuivent et, ce mois-ci, j'ai été heureux de voir les premiers vols commerciaux en sept ans entre Sanaa et l'Arabie saoudite, transportant les pèlerins yéménites du hajj. Le carburant continue également d'arriver régulièrement dans les ports de Hodeïda.

Surtout, cette période de calme relatif a ouvert la voie à des discussions sérieuses avec les acteurs yéménites sur la voie à suivre pour mettre fin au conflit. Ces discussions sont en cours, mais si nous voulons mettre un terme à la guerre de manière durable, il faut qu'elles aboutissent à une avancée majeure. Je remercie les acteurs de la région, en particulier le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, des efforts constants qu'ils fournissent en appui à ces discussions. De plus, nous avons constaté des échanges constructifs entre les parties en ce qui concerne d'autres mesures de confiance. Mon bureau a récemment réuni les parties à Amman pour discuter de la libération d'autres détenus, en s'appuyant sur la libération de détenus à grande échelle réalisée en mars, en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge. Je remercie le Gouvernement jordanien de l'organisation de ces réunions et d'autres à Amman ainsi que de son appui constant à l'action de mon bureau. Depuis plus d'un an, nous sommes témoins de mesures importantes et positives qui ont permis de désamorcer la violence et d'améliorer la vie des Yéménites. Néanmoins, la situation sur le terrain reste fragile et complexe.

S'agissant de la situation militaire, même si les combats ont nettement diminué depuis le début de la trêve, les lignes de front ne se sont pas tues pour autant. Des affrontements armés ont eu lieu à Dalea, Taëz, Hodeïda, Mareb et Chaboua. Je suis également préoccupé par les informations faisant état de mouvements de soldats, notamment près de Mareb, et d'un récent défilé de combattants à Ibb. Ces flambées de violence persistantes, ainsi que les menaces publiques de reprise des combats à grande échelle, exacerbent les craintes et les tensions. Je demande aux parties de mettre un terme aux actes militaires provocateurs et aux discours qui font planer le spectre d'une nouvelle escalade.

De plus, les parties continuent de s'opposer sur un autre front, celui de l'économie. Il est devenu impossible de séparer la lutte pour le contrôle des ports générateurs de revenus, des routes commerciales, du secteur bancaire, de la monnaie et des richesses en ressources naturelles du conflit politique et militaire. La valeur du rial yéménite par rapport au dollar des États-Unis à Aden a chuté de plus de 25 % au cours des 12 derniers mois. Comme toujours, ce sont les citoyens yéménites qui paient le prix fort des divisions économiques et de la détérioration de l'économie du pays.

La libre circulation reste également un défi de taille. Les fermetures de routes liées au conflit obligent des milliers de Yéménites à emprunter chaque jour des itinéraires dangereux et ont augmenté le coût du transport des marchandises de plus de 100 %. Les mines terrestres, les engins non explosés et les phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques aggravent les effets des restrictions à la liberté de circulation imposées aux civils. En outre, malgré les efforts positifs déployés récemment, il est urgent d'augmenter le nombre de vols à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa. Pour les femmes et les filles, les restrictions à la liberté de circulation sont devenues encore plus prononcées durant ce conflit. L'obligation pour les femmes et les filles qui voyagent d'être accompagnées d'un homme de leur famille s'est considérablement étendue au cours de l'année écoulée, en particulier dans les zones contrôlées par Ansar Allah, et les groupes armés présents aux points de contrôle dans diverses régions du pays imposent eux aussi souvent cette exigence. Ces restrictions empêchent les femmes de satisfaire leurs besoins fondamentaux, de saisir des possibilités économiques et de participer à la vie politique et aux efforts de rétablissement de la paix.

Nous ne pouvons pas nous permettre de rechercher une paix temporaire. Les parties doivent prendre de nouvelles mesures ambitieuses pour parvenir à une paix durable et juste. Cela signifie qu'il faut mettre fin au conflit de manière à favoriser une gouvernance nationale et locale responsable, une justice économique et environnementale et des garanties de l'égalité de citoyenneté pour tous les Yéménites, indépendamment de leur sexe, de leur foi, de leur origine ou de leur race. Même si le chemin qui mène vers cet avenir est difficile, il est bien éclairé. Il y a trois éléments clefs.

Premièrement, les parties doivent immédiatement mettre un terme à leurs provocations militaires et préparer et accepter un cessez-le-feu permanent à l'échelle nationale. Mon bureau a récemment eu des discussions constructives avec les délégués du Gouvernement yéménite au sein du Comité de coordination militaire sur la protection des civils, notamment en ce qui concerne la sécurité des femmes et les plans de mise en œuvre d'un cessez-le-feu. Cette rencontre faisait suite à une réunion précédente, tenue en mai, avec le Commandement des forces conjointes de la Coalition, portant sur les préparatifs techniques en vue d'un cessez-le-feu.

Deuxièmement, les parties doivent immédiatement désamorcer l'escalade économique et s'attaquer aux priorités économiques à court et à long terme. Elles doivent

garantir le paiement régulier des salaires du secteur public dans tout le pays et mettre fin aux politiques économiques antagonistes qui creusent le fossé entre elles et divisent encore davantage le pays. Elles doivent également renforcer les liens économiques et autres entre les Yéménites des différentes régions du pays, notamment en ouvrant des routes et en s'appuyant sur les initiatives antérieures pour accroître la disponibilité des vols, y compris les vols nationaux, à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa. Mon bureau est en communication constante avec les acteurs politiques, les entreprises et la société civile yéménites ainsi que d'autres acteurs afin de trouver des solutions durables.

Troisièmement, les parties doivent progresser et définir une voie claire vers la relance d'un processus politique intra-yéménite mené sous les auspices de l'ONU. Ce processus doit être entamé de toute urgence si l'on veut consolider les progrès réalisés depuis la trêve et éviter une plus grande fragmentation du pays. Pour trouver des solutions durables aux problèmes à court terme, les Yéménites doivent s'attaquer aux questions plus générales qui sont au centre du conflit. Par exemple, nous constatons aujourd'hui que les discussions sur le paiement des salaires sont liées à des questions de gestion des recettes et, en fin de compte, à des questions à plus long terme sur la forme de l'État. Seuls les Yéménites peuvent débattre et décider de questions aussi importantes et fondamentales que la souveraineté, la gouvernance nationale et locale, la gestion des recettes et les modalités de sécurité. Le processus mené sous les auspices de l'ONU sera dirigé et contrôlé par les Yéménites. Il inclura une pluralité de Yéménites, notamment des femmes et des hommes de toutes les provinces du pays, et tiendra compte de leurs priorités.

Je tiens à souligner ici que les Yéménites possèdent d'importants atouts sur lesquels ils peuvent faire fond dans le cadre d'une négociation politique, quelle qu'elle soit. Le Yémen a une longue histoire de dialogue, d'innovation et de compromis, notamment à l'échelle nationale. Au niveau local, les Yéménites font preuve de solidarité et démontrent tous les jours leur capacité de régler les problèmes. Ils ouvrent des routes, libèrent des détenus et négocient des accès en dépit d'obstacles importants à la circulation. Dans certaines provinces, les autorités locales ont réussi à améliorer la prestation de services, malgré les difficultés liées au conflit. Dans d'autres, des acteurs du secteur privé interviennent pour fournir des services sociaux essentiels tels que la santé et l'éducation. Nous devons nous appuyer sur ces efforts pour soutenir la gouvernance et les efforts de consolidation de la paix après le conflit.

Chaque membre du Conseil a de l'influence. Je demande aux membres d'user de cette influence pour encourager les parties à mettre fin à l'escalade et à s'engager dans la voie que je viens de décrire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'exposé de Hans Grundberg et me fais l'écho de son appel aux parties à maintenir la dynamique actuelle. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion. Je me félicite que David Gressly se soit joint à nous aujourd'hui pour faire le point sur l'opération d'assistance au *FSO SAFER*. Je tiens à le féliciter pour ses efforts exceptionnels. Sous sa direction, et en étroite coordination avec nos collègues du Programme des Nations Unies pour le développement, des progrès remarquables ont été accomplis pour éviter une catastrophe environnementale et humanitaire.

Comme je l'ai souligné dans mes précédents exposés, les besoins humanitaires au Yémen resteront considérables dans un avenir proche. Cette année, la communauté humanitaire a pour objectif de venir en aide à 17,3 millions de personnes sur les 21,6 millions qui ont besoin d'une assistance. Parmi elles, les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont les plus vulnérables, et leur nombre ne cesse d'augmenter. L'Organisation internationale pour les migrations signale qu'au cours du premier semestre de 2023, le nombre de migrants arrivant au Yémen – plus de 77 000 personnes – a fortement augmenté et s'est rapproché des niveaux enregistrés avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À ce rythme, le nombre d'arrivées devrait doubler par rapport à l'année dernière. Bien qu'il ne s'agisse pas du groupe vulnérable le plus important au Yémen en termes de nombre, les migrants sont exposés à de graves risques en matière de protection. Ils arrivent généralement au Yémen en quête de perspectives plus favorables ailleurs dans un autre pays. Mais une fois au Yémen, ils sont souvent victimes d'exploitation et de violence, notamment d'extorsion, d'enlèvement et de violences corporelles. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les demandeurs d'asile et les réfugiés empruntent les mêmes itinéraires, arrivent dans des flux mixtes avec les migrants, et sont donc confrontés à des menaces similaires. Les femmes et les filles sont particulièrement exposées. L'Organisation internationale pour les migrations fait état d'une demande accrue de mesures de lutte contre la violence fondée sur le genre, les violences physiques et sexuelles contre les migrantes étant monnaie courante.

Dans l'ensemble, la communauté humanitaire estime que 300 000 migrants, demandeurs d'asile et réfugiés ont besoin d'une aide humanitaire cette année. Mais ces groupes n'ont qu'un accès limité, voire inexistant, aux services sociaux et de santé, faute de documents et du fait des ressources publiques déjà limitées. J'appelle les parties concernées à s'acquitter de leurs obligations afin de répondre aux besoins de première nécessité, tels que la santé, la nourriture, l'eau et le logement, de tous les civils qui se trouvent sous leur contrôle.

Comme il ressort de mes précédents exposés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays sont également confrontées à une réalité très difficile au Yémen. Récemment, dans la partie du district de Touheïta contrôlée par le Gouvernement yéménite, environ 6 000 personnes déplacées dans le village de Heïma, ainsi qu'environ 4 000 résidents de la communauté d'accueil, ont été confrontés à une insécurité accrue au cours des derniers mois, en raison de leur proximité avec les lignes de front. En mai, un garçon de 8 ans a été tué et sa sœur blessée par un tir de mortier. Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9282), et à la suite d'un dialogue fructueux avec les autorités compétentes et les habitants concernés, la communauté humanitaire a commencé les préparatifs pour apporter son assistance aux personnes déplacées et aux autres habitants qui souhaitent quitter cette zone dans l'espoir d'offrir un avenir plus stable et plus sûr à leurs familles.

La détérioration de la situation économique est l'un des principaux facteurs à l'origine de l'immensité des besoins humanitaires au Yémen. Seule la stabilisation de l'économie permettra de réduire le nombre extrêmement élevé de personnes dans le besoin. À cet égard, la reprise des exportations de pétrole depuis les zones contrôlées par le Gouvernement, qui n'a que trop tardé, est indispensable, notamment pour payer les salaires des fonctionnaires. Il faut aussi remédier à l'obstruction persistante au transport des marchandises des zones contrôlées par le Gouvernement vers celles contrôlées par les houthistes. Il faut garantir la circulation sans entrave des marchandises dans tout le pays. En outre, il faut faire davantage pour générer des revenus et améliorer le pouvoir d'achat de la population, ainsi que pour assurer la fourniture des services de base. Avec la chaleur estivale, il est particulièrement important d'assurer la continuité de l'approvisionnement en électricité. L'ONU travaille en collaboration avec ses donateurs et ses partenaires pour s'attaquer aux causes sous-jacentes des besoins et améliorer la situation économique, conformément au cadre économique établi par l'ONU. Pour ce faire, nous travaillons sur le lien entre

l'action humanitaire, le développement et la paix pour que les initiatives humanitaires et de développement soient mieux ciblées. Dans le cadre de ce travail, l'ONU renforce par exemple sa présence dans la ville divisée de Taëz pour travailler avec les autorités et les populations locales afin d'améliorer l'accès à l'eau potable des deux côtés de la ville et de soutenir son développement socioéconomique. En outre, par l'intermédiaire du Groupe des partenaires du Yémen, l'ONU et les donateurs recensent les possibilités permettant de mieux coordonner des initiatives durables à travers le pays, en complément de l'action humanitaire.

Tandis que nous poursuivons notre travail, nos opérations se heurtent à des difficultés d'accès importantes et persistantes. Dans les zones contrôlées par les autorités houthistes de facto, les restrictions imposées aux déplacements du personnel féminin recruté sur le plan national continuent d'entraver notre capacité à mener à bien des projets vitaux pour les femmes et les filles. Nous sommes également confrontés à des retards s'agissant d'obtenir les autorisations nécessaires pour effectuer des évaluations et à des tentatives d'ingérence dans les procédures d'appel d'offres. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement yéménite, les autorités ont commencé à délivrer des permis de travail aux travailleurs humanitaires internationaux après quelques retards. J'encourage les autorités à poursuivre dans cette voie. Nous continuons à plaider auprès des autorités compétentes pour qu'elles élargissent notre espace opérationnel pour faciliter la fourniture aux habitants du Yémen l'aide dont ils ont besoin de toute urgence. J'appelle une fois de plus les parties à respecter leur obligation de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire.

En ce qui concerne le financement, à mi-parcours de l'année, notre plan de réponse humanitaire pour 2023 n'est financé qu'à hauteur de 29 %. Face à cette situation, il n'y a malheureusement pas d'autre choix que de réduire certaines activités. Les activités de lutte contre la malnutrition du Programme alimentaire mondial ne couvrent que 40 % des besoins et, en l'absence de nouvelles contributions, le Programme pourrait être contraint, d'ici septembre, de suspendre la fourniture de l'aide alimentaire pour au moins 5 millions de personnes. Le manque de financement pour la fourniture d'abris sûrs et d'autres services de protection limite notre capacité à soutenir les migrantes que j'ai mentionnées précédemment. Et les lacunes dans le financement de l'assistance pécuniaire risquent d'empêcher 1,3 million de réfugiés et de déplacés internes bénéficiant de l'aide du HCR de subvenir à leurs besoins fondamentaux. Hélas, les exemples sont nombreux.

En plus de ces difficultés, la sécurité du personnel reste une préoccupation majeure. Cinq membres du personnel des Nations Unies enlevés à Abiyan en février 2022 sont toujours portés disparus. À Sanaa, deux membres du personnel des Nations Unies sont détenus depuis novembre 2021. Nous demandons leur libération immédiate et appelons à la protection de tout le personnel humanitaire.

Le Yémen est prêt à évoluer. Alors que le processus politique progresse, nous devons rester vigilants et actifs sur le plan humanitaire. Avec un meilleur financement et un accès accru, nous pouvons élargir la portée de notre action et améliorer la protection des civils, mais nous avons également besoin d'un appui pour les mesures destinées à améliorer l'économie yéménite. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour nous conserver son soutien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne la parole à M. Gressly.

M. Gressly (*parle en anglais*) : Je tiens à commencer aujourd'hui par dresser un bilan de l'opération menée par l'ONU pour empêcher le délabrement du *FSO SAFER* de provoquer une marée noire catastrophique.

Depuis l'arrivée du navire de sauvetage *Ndeavor* sur le site du *FSO SAFER* le 30 mai, SMIT Salvage, la filiale de Boskalis mandatée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a fait tout son possible pour stabiliser le *FSO SAFER* en délabrement et le préparer avant d'en extraire plus d'un million de barils de pétrole.

Parmi les travaux dont j'ai été témoin au cours des cinq dernières semaines, on peut citer l'inspection de chaque partie du navire et les évaluations structurales approfondies de la coque, confirmant que, malgré la dégradation, les niveaux d'épaisseur de la coque sont plus que suffisants pour résister aux forces générées pendant le transfert du pétrole. Cela signifie que le navire peut être amarré à côté du *Nautica* afin de procéder à un transfert plus propre et plus rapide du pétrole. On peut également citer l'injection de gaz inerte dans les citernes de pétrole afin de réduire considérablement le risque d'incendie ou d'explosion, ainsi que les tests continus effectués pour s'assurer que l'atmosphère reste à un niveau sûr, la préparation des pompes de transfert portables, l'installation des tuyaux et des vannes et la réparation du collecteur du *FSO SAFER* par lequel le pétrole circulera pendant l'opération, et le prépositionnement des équipements nécessaires au transfert du pétrole, mais aussi des équipements d'intervention en cas de déversement.

SMIT Salvage a certifié au PNUD que le transfert de pétrole pouvait avoir lieu, le niveau de risque se situant dans une fourchette acceptable. Le *FSO SAFER* est donc entièrement stabilisé aux fins du transfert du pétrole de navire à navire. Le transfert de pétrole à venir présente toujours un risque résiduel, mais l'ONU et ses partenaires ont mis en place une équipe de gestion de crise, basée à Hodeïda, et réuni les savoir-faire et le matériel nécessaires pour réagir en cas d'incident.

Peu après l'arrivée du *Ndeavor*, les autorités de Sanaa m'ont écrit pour me dire qu'elles appuyaient pleinement l'opération et renonçaient notamment à tous les frais qui y étaient associés.

L'équipage réduit de la Safer Exploration and Production Operations Company actuellement à bord du *FSO SAFER* travaille en étroite collaboration avec l'équipe de sauvetage. Conformément au mémorandum d'accord signé le 5 mars 2022, le Comité technique chargé du *FSO SAFER*, basé à Hodeïda, continue de faciliter l'opération de manière efficace. Il assure l'accès, la sécurité et le soutien technique et a maintenu un haut niveau de coordination et de coopération avec l'équipe des Nations Unies à Hodeïda et l'équipe de sauvetage. Même lorsqu'il y a eu des problèmes de communication ou des malentendus, ce qui est inévitable dans des conditions de sécurité aussi délicates, le Comité s'est empressé de les atténuer et de les régler.

Il me plaît d'informer le Conseil que les autorités de Sanaa ont autorisé aujourd'hui le transfert du pétrole du *FSO SAFER* vers le navire de remplacement. Je tiens à saluer la coopération globale dont ont fait preuve jusqu'à présent le Comité et les autorités de Sanaa dans la mise en œuvre de ce projet.

Le navire de remplacement, le *Nautica*, se prépare à quitter Djibouti. Il sera amarré à côté du *FSO SAFER* et devrait commencer à recevoir le pétrole au début de la semaine prochaine. Une fois que le transfert aura débuté, l'opération durera environ deux semaines.

Dès que le transfert du pétrole de navire à navire sera achevé, le monde entier pourra pousser un soupir de soulagement. Le pire scénario – une catastrophe humanitaire, écologique et économique résultant d'une marée noire massive – aura été évité. L'opération ne sera pas pour autant terminée. La prochaine étape critique après le transfert du pétrole comprendra la livraison et l'installation d'une bouée d'amarrage à chaîne caténaire, également connue sous le nom de bouée CALM, à laquelle le navire de remplacement sera arrimé en toute sécurité. La bouée CALM doit être mise en place d'ici au mois de septembre de cette année, car les courants et les vents deviennent plus dangereux à l'approche du mois d'octobre.

Je tiens en outre à saluer et à remercier le Gouvernement yéménite de son plein soutien à cette opération. En février 2022, à Aden, le Gouvernement internationalement reconnu m'a confirmé son soutien au plan. Il s'est engagé à verser 5 millions de dollars au titre de l'opération, ce qui fait de lui le sixième plus grand donateur de fonds à cette opération. Ce soutien politique et financier a été essentiel à la réussite du projet, et je tiens vraiment à remercier le Gouvernement yéménite du soutien politique, financier et technique qu'il nous a apporté tout au long de la planification et de la mise en œuvre de ce projet.

Le Conseil de sécurité est resté saisi de la situation du pétrolier *FSO SAFER* pendant plusieurs années. Sans l'attention et l'unité du Conseil sur cette question, nous ne serions pas là où nous en sommes aujourd'hui. Sur un budget actuel estimé à 143 millions de dollars, l'ONU a recueilli 118 millions de dollars auprès de généreux États Membres, dont huit sont présents autour de cette table, du secteur privé et du grand public, qui a contribué à hauteur de 300 000 dollars dans le cadre d'une campagne de financement participatif.

Parmi la vaste coalition qui s'efforce d'empêcher la catastrophe, on trouve des groupes de défense de l'environnement tels que Greenpeace et, ici au Yémen, Holm Akhdar, ce qui témoigne une fois de plus de l'ampleur de cette coalition. Le Secrétaire général a accordé une grande importance au règlement de la question du pétrolier *FSO SAFER* et demandé au système des Nations Unies d'apporter tout son soutien au projet. Le PNUD a travaillé sans relâche pour trouver et gérer le large éventail d'experts maritimes requis pour mener à bien cette opération complexe et à haut risque, sans parler du navire de remplacement de 320 mètres de long. L'Organisation maritime internationale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'UNESCO et le Programme alimentaire mondial ont apporté une expertise inestimable. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a fourni un financement relais de 20 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence, ce qui a permis au PNUD de disposer de liquidités suffisantes pour lancer l'opération qui est actuellement en cours. Sur le terrain, le projet a reçu un appui opérationnel de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, du Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat et d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, y compris le Fonds des Nations Unies pour la population.

Je remercie les cinq principaux donateurs du rôle qu'ils ont joué dans la promotion de l'opération *FSO SAFER* ainsi que de l'aide qu'ils nous ont apportée pour

mobiliser des ressources auprès des États Membres et du secteur privé. Il s'agit notamment de l'Arabie saoudite, du Royaume des Pays-Bas, de l'Allemagne, des États-Unis et du Royaume-Uni. Nous remercions les 23 États Membres, ainsi que l'Union européenne, de leur financement généreux, mais nous avons encore besoin de 25 millions de dollars, qui serviront principalement à rembourser les 20 millions de dollars empruntés au Fonds central pour les interventions d'urgence. Avec l'appui constant du Conseil, je suis convaincu que le projet visant à mettre fin à cette menace environnementale, humanitaire et économique sera couronné de succès.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Gressly de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'Envoyé spécial, la Sous-Secrétaire générale et le Coordonnateur résident des Nations Unies de leurs exposés.

Comme nous l'a dit la Sous-Secrétaire générale, nous n'avons jamais été aussi près d'éliminer la menace constituée par le pétrolier *FSO SAFER*, grâce aux efforts de l'ONU et de donateurs publics et privés et à la mobilisation constructive de toutes les parties. Il est à présent crucial que nous aidions l'Organisation à surmonter rapidement les obstacles afin d'entamer le transfert du pétrole. Tant que la manœuvre n'aura pas été achevée, la menace continuera de planer sur l'environnement, le commerce mondial et la fourniture d'une aide vitale au Yémen.

Nous l'avons entendu, l'ONU a encore besoin de 25 millions de dollars pour sécuriser le pétrole et finir le travail. N'oublions pas que le déficit de financement inclut un prêt des Nations Unies, qui était capital pour nous amener où nous en sommes. Tant que le prêt n'aura pas été remboursé, l'aptitude de l'Organisation à répondre aux crises actuelles et futures sera compromise. Nous avons fait une partie du chemin mais, maintenant, nous devons faire en sorte que l'opération commence et trouver ces fonds manquants.

Nos préoccupations persistent quant à la situation et à l'accès humanitaires. Je tiens aussi à exprimer mon inquiétude face à la politique antivaccinale des houthistes, qui menace gravement la santé publique, en exposant notamment les enfants à la maladie et à la mort. Le Royaume-Uni exhorte les autorités compétentes à débloquer la situation et à permettre des campagnes de vaccination d'urgence.

Enfin, j'appelle l'attention sur les 13 membres de la communauté baha'ie qui sont toujours détenus par

les houthistes. Bien que nous trouvions encourageante la libération récente de quatre personnes, le Royaume-Uni demande instamment aux houthistes de respecter la liberté de religion et de croyance et de relâcher les prisonniers restants, en particulier ceux qui ont un besoin urgent de soins médicaux. Il est essentiel que toutes les parties yéménites appliquent ces principes d'inclusivité et d'équité dans leur quête d'une paix plus durable au Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, c'est-à-dire le Gabon, le Mozambique et mon pays, le Ghana.

Nous remercions l'Envoyé spécial Hans Grundberg, la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya et M. David Gressly de leurs exposés, et nous nous félicitons de la participation à la présente séance des représentants de la République du Yémen et du Royaume des Pays-Bas.

Les trois membres africains du Conseil continuent d'afficher un optimisme prudent au sujet des perspectives de paix au Yémen. Nous sommes satisfaits que les parties comprennent les avantages des éléments de la trêve expirée qu'elles continuent dans l'ensemble de respecter. Au premier rang des dividendes de la paix figure la réduction notable des pertes civiles avec le recul général des hostilités militaires dans le pays. Cette rare période de calme relatif a créé un climat favorable à ce que les autres avantages de la trêve s'enracinent.

Entre autres avantages, les vols commerciaux se multiplient entre Sanaa et Amman. Pour la première fois en près de sept ans, il y a eu un vol direct au départ de Sanaa pour Djedda, avec à son bord des pèlerins musulmans yéménites qui se rendaient dans le Royaume d'Arabie saoudite pour participer au hajj de cette année. Ces déplacements entre villes de différents pays sont une réalité quotidienne dans la plupart des régions du monde, mais au Yémen il s'agit d'une avancée majeure dont il faut se féliciter. Les faits nouveaux de ce genre donnent aux Yéménites un aperçu des possibilités sans limite qui les attendent s'ils optent pour la paix à la place du conflit.

À ce sujet, les trois membres africains du Conseil félicitent l'Envoyé spécial Hans Grundberg et son équipe de pousser continuellement pour trouver une solution durable au conflit au Yémen, et nous les assurons de notre appui à leurs efforts.

La tenue de la huitième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord sur l'échange de détenus, à Amman, le mois dernier, marque également un progrès. Comme en mars, quand près de 900 personnes détenues pour des motifs liés au conflit ont été libérées, nous continuons d'espérer que tous les prisonniers restants recouvreront enfin la liberté.

Il est plus important que jamais de préserver le calme relatif qui règne actuellement, tandis que les négociations se poursuivent en vue de trouver une solution plus durable au conflit. Alors que l'ONU, travaillant de concert avec les puissances régionales, met tout en œuvre pour obtenir une percée dans les négociations en cours, nous exhortons les parties à s'abstenir de toute surenchère susceptible de perturber la paix relative dont jouit actuellement le peuple yéménite.

Pour cette raison, les trois membres africains du Conseil condamnent dans les termes les plus forts les hostilités militaires qui ont eu lieu récemment le long des lignes de front. De telles provocations risquent d'annuler les progrès marginaux qui ont été enregistrés jusqu'à présent et ne doivent pas être tolérées. Il est rappelé une fois de plus aux parties de donner la priorité aux intérêts du peuple yéménite et de faire la preuve de leur engagement sans réserve en faveur du processus de paix en prenant des mesures concrètes pour améliorer les conditions de sécurité dans le pays, qui sont actuellement précaires.

Les efforts déployés à l'échelle régionale restent déterminants dans la recherche d'une solution durable au conflit yéménite. Ils complètent le rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, nous saluons le rôle crucial d'Oman et de l'Arabie saoudite dans les tentatives de règlement de la crise yéménite, et nous les assurons de notre appui.

La situation humanitaire au Yémen reste désastreuse, sachant que la majorité de la population a toujours besoin d'une assistance. Dans le même temps, en raison du manque de financement, les organismes humanitaires envisagent de limiter les secours d'urgence. Si rien n'est fait pour trouver d'urgence les ressources voulues, la souffrance des personnes qui dépendent de l'aide s'en trouvera exacerbée. Les trois membres africains du Conseil appellent la communauté internationale à accroître son appui pour financer le Plan d'aide humanitaire pour le Yémen, qui malheureusement est pour l'heure sous-financé à 70 %.

Hélas, la crise humanitaire est aggravée par le déclin de la situation économique. La détérioration de l'économie continue de réduire le pouvoir d'achat de nombreux Yéménites, qui ne peuvent plus se payer jusqu'aux produits de première nécessité. Les circonstances sont rendues encore

plus difficiles par les agissements dommageables des houthistes, notamment la haute main qu'ils ont sur l'aptitude du Gouvernement yéménite à exporter du pétrole. La restriction empêche le Gouvernement d'honorer pleinement ses obligations financières. Le Conseil de sécurité doit étudier des moyens de mettre un terme au blocus économique afin d'atténuer la souffrance du peuple yéménite.

En outre, il est regrettable que les contraintes d'accès persistent, malgré les appels constants à ce qu'elles soient levées de manière à garantir l'acheminement sans heurt des articles de secours et la prestation sans encombre de services. En plus d'être contraires au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme, les mesures qui entravent l'accès humanitaire, notamment les restrictions imposées aux déplacements du personnel féminin, empêchent ou restreignent la fourniture d'une aide humanitaire critique à divers groupes de la société yéménite. À cet égard, nous appelons une nouvelle fois les parties, en particulier les houthistes, à autoriser un accès sans entrave pour la livraison de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin.

Le risque constitué par les mines terrestres et les restes explosifs de guerre au Yémen doit être traité de front pour limiter les pertes associées à la menace et accroître la productivité économique, alors qu'un semblant de normalité revient dans le pays. En plus de garantir la sécurité des civils, une intensification des activités de déminage libérera les terres agricoles touchées pour que la production agricole puisse y reprendre et contribuera au relèvement économique du pays. Les trois membres africains du Conseil appellent à nouveau à une collaboration efficace aux niveaux international et local pour aborder ce problème de manière globale.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, nous nous félicitons du fait que le transfert des hydrocarbures du navire en état de délabrement a commencé et qu'il se déroule sans problème. À ce stade, la coopération de toutes les parties prenantes est essentielle pour garantir que cette opération d'assistance se déroule de façon sûre, rapide et ininterrompue. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre gratitude à toutes les parties prenantes qui ont contribué de diverses manières à cet effort, ce qui nous a permis d'en arriver là, et nous renouvelons notre appel à la communauté internationale pour qu'elle aide à combler le déficit de financement de quelque 25 millions de dollars afin de veiller à ce que l'opération ne soit pas interrompue, comme nous l'avons entendu plus tôt.

Enfin, les trois membres africains du Conseil estiment que la meilleure solution au conflit reste un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les

auspices de l'ONU. À cet égard, le renouvellement de la trêve, suivi d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, est une condition *sine qua non* pour l'entame d'un tel processus. Les parties doivent s'employer résolument à y parvenir.

M. Olmedo (France) : Je remercie Hans Grundberg, Joyce Msuya et David Gressly de leurs exposés.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial, la situation sur le terrain reste fragile et nous devons rester vigilants. Les négociations en cours depuis plusieurs mois doivent avancer et aboutir à un accord. Nous appelons donc les parties, et notamment les houthistes, à faire les efforts nécessaires pour parvenir à un cessez-le-feu durable, à l'échelle nationale. C'est une étape indispensable pour mettre fin à cette situation de « ni guerre ni paix » et pour lancer un processus politique sous l'égide de l'ONU. La France se félicite, à cet égard, du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui joue un rôle utile sur le terrain.

La France appelle les houthistes à cesser tout acte qui puisse nuire à une économie yéménite déjà fragmentée. Je pense en particulier au blocage des importations de gaz depuis Mareb ou encore aux pressions exercées sur le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui est indispensable pour permettre de continuer à importer des biens de première nécessité. Il est vital que le Yémen puisse construire une économie forte, fournir des services publics à tous les Yéménites et une économie qui permette aussi au secteur privé de fonctionner sans interférence ni intimidation. Les Yéménites doivent pouvoir accéder à leur salaire, au nord comme au sud. La France et l'Union européenne, conscientes de l'importance de ce mécanisme pour la stabilité du pays et de la zone, continueront à le soutenir.

Au plan diplomatique, la France redit son plein soutien au travail de l'Envoyé spécial, dont nous saluons la mobilisation pour parvenir à un plan de paix. La France salue les efforts diplomatiques de certains acteurs régionaux, notamment Oman et l'Arabie saoudite. Seule une solution politique globale et inclusive, prenant en compte les préoccupations et les intérêts de tous les Yéménites, permettra de mettre fin au conflit. Les femmes politiques yéménites doivent être associées dès maintenant aux discussions.

Nous avons également entendu, à travers les exposés des intervenants, que la situation humanitaire demeure préoccupante. La population yéménite pâtit d'une insécurité alimentaire croissante, alors même que les fonds manquent à l'appel pour financer la réponse humanitaire. Les conditions de travail et de sécurité des acteurs humanitaire continuent de se détériorer. Nous appelons

de nouveau les houthistes à mettre un terme aux restrictions qui sont imposées à ces travailleurs, y compris les restrictions destinées aux travailleuses humanitaires. La protection des enfants yéménites est également une priorité. Nous nous réjouissons de la baisse des recrutements constatés en 2022, dont a parlé l'Envoyé spécial. Néanmoins, les graves violations se poursuivent. Nous appelons les houthistes à mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de l'ONU. Ils doivent cesser de recruter des enfants pour les envoyer au combat et arrêter de les endoctriner dans des soi-disant camps d'été. La France appelle à la libération immédiate des 13 bahaïs détenus par les houthistes. Elle réaffirme son attachement à la liberté de religion ou de conviction, au même titre que toutes les autres libertés fondamentales.

S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, nous nous réjouissons des nouvelles encourageantes que nous avons entendues aujourd'hui par la voix du Coordonnateur résident, l'avancée de l'opération de sauvetage et l'arrivée du pétrolier de secours *Nautica*. Nous appelons les États Membres et le secteur privé, comme l'ont fait plusieurs entreprises françaises, à redoubler d'efforts afin de combler le budget manquant.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Sous-Secrétaire générale Msuya et le Coordonnateur résident Gressly de leurs exposés.

Nous nous félicitons du renouvellement à l'unanimité, ce matin, du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et saluons le Royaume-Uni, en sa qualité de rédacteur, pour son travail diligent. La cohésion dont a fait preuve le Conseil de sécurité témoigne d'un appui sans équivoque aux efforts déployés par le peuple yéménite pour sortir d'un conflit dévastateur et œuvrer à la construction d'une vie pacifique et digne. Nous sommes satisfaits de constater que, d'une manière générale, les avantages de la trêve tiennent bon. L'ouverture des vols directs entre Sanaa et l'Arabie saoudite pour les pèlerins du hajj et la poursuite des autres vols à destination et en provenance de Sanaa sont des mesures encourageantes et positives. Nous saluons la coopération des parties au sein du Comité de supervision de l'application de l'Accord de Stockholm sur l'échange de prisonniers, en vue de libérer progressivement les personnes détenues dans le cadre du conflit, sur la base du principe « tous pour tous ». Il est impératif de préserver cette dynamique positive si nous voulons œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale et d'une solution politique inclusive et pacifique. Nous appelons tous les acteurs concernés à ne pas gâcher cette

fenêtre d'espoir par des démarches frileuses ou des demi-mesures. Au lieu d'hésiter, ils doivent faire preuve de détermination et travailler dans le droit fil des recommandations de l'Envoyé spécial. Il est temps d'aller au-delà des simples mesures symboliques, dans un esprit axé sur l'après-guerre et sur une vision commune d'un avenir où il n'y a pas de perdants.

Nous saluons toutes les mesures positives qui ont été prises, mais nous restons préoccupés par l'instabilité des conditions de sécurité dans le pays. La récente attaque des houthistes sur Dalea, qui a coûté la vie à six soldats, témoigne de la fragilité de la situation, ce qui pourrait faire échouer les efforts consentis en ce moment. Nous demeurons préoccupés par les informations selon lesquelles les houthistes bloquent l'acheminement de pétrole et de produits de première nécessité du sud vers le nord, exacerbant de ce fait la crise humanitaire. Nous déplorons et condamnons toutes les restrictions imposées aux travailleuses humanitaires et à la liberté de circulation en général. Nous demandons que les auteurs des violations flagrantes des droits de l'enfant, abondamment documentées dans le dernier rapport en date du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2023/363), répondent pleinement de leurs actes.

Nous déplorons les mauvais traitements infligés aux minorités religieuses dans le pays et exhortons les houthistes à libérer immédiatement les bahais qui ont été enlevés. Nous demandons à nouveau la libération immédiate et sans condition des membres du personnel de l'ONU et des organisations non gouvernementales, des autres civils enlevés par des groupes armés ou victimes de disparitions forcées, ainsi que des Yéménites employés par les États-Unis et l'ONU. Nous nous faisons l'écho des préoccupations exprimées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires concernant la situation désastreuse des migrants, des demandeurs d'asile, des réfugiés et des déplacés au Yémen, et sommes conscients du rôle essentiel que joue l'action humanitaire internationale pour y remédier. La paix est possible et elle se profile à l'horizon. Cependant, comme cela a été rappelé à juste titre, les possibilités d'y parvenir demeurent fragiles. Les conséquences dévastatrices de la guerre pour les civils yéménites, la crise humanitaire profonde et les difficultés économiques actuelles nous rappellent combien il est nécessaire que les parties intensifient leurs efforts en vue d'une paix pérenne.

Je voudrais conclure en saluant le travail que M. Gressly et l'ONU ont réalisé afin de permettre le lancement de l'opération d'assistance au pétrolier *FSO SAFER*. Nous exprimons notre plein appui à tous les

efforts internationaux déployés pour trouver une solution satisfaisante à ce problème crucial.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Grundberg, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, Joyce Msuya, et le Coordonnateur résident, David Gressly.

Je salue également la présence du Représentant permanent du Yémen et du représentant du Royaume des Pays-Bas à la séance d'aujourd'hui.

Ma délégation félicite une nouvelle fois l'Envoyé spécial et son équipe des efforts qu'ils ont déployés pour parvenir à des accords politiques susceptibles de mettre fin au conflit, d'instaurer une paix durable et de s'engager sur la voie de la réconciliation nationale. Il est impératif d'honorer les engagements pris dans le cadre de la trêve, qui a permis la poursuite de mesures fructueuses, telles que la libération de prisonniers, une étape importante dans les mesures de confiance. Nous espérons qu'à court terme, des progrès pourront être réalisés dans la deuxième phase de libération des détenus dans le cadre de l'accord d'échange de détenus, avec l'appui de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge. C'est pourquoi nous encourageons les parties à saisir l'occasion pour parvenir à un accord inclusif qui contribuera à établir un cessez-le-feu définitif et à instaurer une paix durable. C'est la seule façon de permettre au Yémen de concentrer tous ses efforts sur son relèvement politique, économique et social. Compte tenu de la fragilité de la situation, nous ne pouvons attendre davantage.

Ma délégation est préoccupée par le fait que, alors que plus de 20 millions de Yéménites ont besoin de protection et d'aide pour survivre, des obstacles continuent d'être imposés à l'entrée de l'aide humanitaire et le travail du personnel féminin est entravé dans les régions du pays qui en ont le plus besoin. Le personnel humanitaire doit se voir garantir un accès sans entrave afin de venir en aide aux quelque 4,5 millions de personnes déplacées dans le pays et au nombre croissant de Yéménites en situation d'insécurité alimentaire. Nous condamnons la détention de membres du personnel humanitaire et espérons que leur libération interviendra dans les plus brefs délais.

Nous appelons à poursuivre les progrès dans l'élimination des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre, qui empêchent le retour volontaire des personnes déplacées et limitent la possibilité d'utiliser les terres contaminées pour y exercer des activités productives en vue de relancer l'économie.

Ma délégation réaffirme la nécessité de renforcer la mise en œuvre du plan d'action de 2014 et de la feuille de route de 2018 visant à faire cesser et à prévenir le recrutement et l'utilisation de mineurs, ainsi que les actions entreprises pour sensibiliser et former les parties à la protection des enfants en période de conflit.

Nous espérons que la mise en œuvre de la résolution 2691 (2023), adoptée par le Conseil de sécurité ce matin (voir S/PV.9369), permettra de mener à bien le travail vital de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Nous remercions les donateurs de leurs contributions et saluons le travail des parties engagées dans la recherche d'une solution à la situation du pétrolier *FSO SAFER*.

Enfin, nous espérons que toutes les étapes du processus de négociation et de maintien de la paix intégreront la participation effective des femmes et la création d'espaces sûrs au sein desquels elles pourront discuter de leurs priorités et de leurs perspectives en vue de construire un avenir inclusif.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Grundberg, la Sous-Secrétaire générale Msuya et le Coordonnateur résident Gressly de leurs exposés d'aujourd'hui.

Le Yémen se trouve à un moment charnière de ce conflit prolongé. Le peuple yéménite continue de bénéficier des effets de la trêve instaurée l'année dernière, et nous saluons les mesures prises par les parties pour créer les conditions favorables à un dialogue constructif. Nous nous félicitons également des gestes de réconciliation qui ont été posés entre les parties ces derniers mois, notamment la reprise des vols directs entre le Yémen et l'Arabie saoudite après près de sept ans. Nous exhortons les parties à maintenir cette dynamique positive et à s'engager de manière constructive dans des pourparlers de paix afin de parvenir à un cessez-le-feu officiel et permanent. Les parties au conflit ont l'obligation de faire fond sur les progrès réalisés jusqu'à présent et de prendre des mesures décisives en vue d'une solution pacifique et globale. Un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, est le seul moyen d'apporter une paix durable au Yémen.

Malte reste vivement préoccupée par la situation humanitaire catastrophique, avec 21 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Le Yémen reste un des pays du monde les plus touchés par l'insécurité alimentaire, puisque l'on estime que près de 17 millions de personnes, soit la moitié de la population, en souffrent.

Des contributions financières doivent être apportées d'urgence au Plan d'aide humanitaire pour le Yémen pour 2023, qui continue de pâtir d'un sous-financement chronique alors que plus de la moitié de l'année est déjà écoulée. Ce déficit menace de plus en plus l'acheminement d'une aide vitale et d'une aide à la subsistance. La communauté internationale doit intensifier son action pour aider les millions de personnes déplacées au Yémen, y compris les migrants et les réfugiés. Des dizaines de milliers de migrants sont entrés au Yémen au cours du premier semestre 2023 et sont victimes de violences et d'exploitation généralisées, tandis que les auteurs de ces actes agissent en toute impunité.

Les obstacles chroniques en matière d'accès auxquels se heurtent les travailleurs humanitaires restent un des principaux facteurs de souffrance au Yémen. Les restrictions de circulation imposées aux travailleuses humanitaires yéménites perturbent gravement l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier celle destinée aux femmes et aux filles, et nous renouvelons notre appel en faveur de la levée immédiate de l'imposition d'un *mahram*. Nous appuyons en outre la recommandation formulée par la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit de veiller à ce que des services spécialisés en matière de violence fondée sur le genre soient mis à disposition.

Des obstacles bureaucratiques et administratifs continuent également d'entraver et de retarder les opérations humanitaires dans l'ensemble du Yémen. Toutes les parties au conflit doivent faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, conformément aux obligations que leur impose le droit international humanitaire. Nous demandons par ailleurs la libération immédiate du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales en détention, ainsi que des personnes récemment enlevées au sein de la communauté bahaïe.

Nous restons préoccupés par les informations faisant état du recrutement, du meurtre et de la mutilation d'enfants au Yémen, ainsi que de l'utilisation d'écoles et d'hôpitaux par l'armée. Nous appelons à nouveau toutes les parties au conflit à mettre rapidement en œuvre les plans d'action pertinents des Nations Unies afin de garantir la sécurité des enfants dans toutes les régions du Yémen.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les progrès considérables réalisés dans le cadre du plan visant à écarter la menace majeure que représente le pétrolier *FSO SAFER*. Nous félicitons le Coordonnateur résident Gressly et les collègues de l'ONU du travail inlassable

qu'ils accomplissent pour éviter une catastrophe écologique, humanitaire et économique. Nous reprenons à notre compte les appels de nos collègues de l'ONU en faveur de dons supplémentaires pour financer le plan relatif au pétrolier *FSO SAFER*, afin d'éliminer cette menace une fois pour toutes.

Enfin, nous nous félicitons de l'adoption aujourd'hui, à l'unanimité, de la résolution sur le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (résolution 2691 (2023)). Nous rendons hommage à nos collègues de l'ONU à Hodeïda, qui accomplissent un travail crucial pour apporter la paix et la stabilité dans la province, ainsi que pour préserver le caractère civil des ports de Hodeïda, ce qui est essentiel pour l'action humanitaire.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Grundberg, la Sous-Secrétaire générale Msuya, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et le Coordonnateur résident pour le Yémen, M. Gressly.

Tout d'abord, le Japon se félicite de la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), adoptée par consensus aujourd'hui. Le maintien de la présence de la Mission à Hodeïda et son rôle d'appui aux parties dans la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda demeurent essentiels. Le Conseil de sécurité doit continuer d'appuyer les activités de la MINUAAH.

Le Conseil s'est engagé à soutenir la réalisation de progrès dans le cadre d'un processus de paix durable au Yémen, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Les parties au conflit doivent prendre conscience qu'il n'existe pas de solution militaire. Le Japon réaffirme son appui sans réserve aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter le processus visant à engager des pourparlers politiques intra-yéménites ouverts à tous, sous les auspices de l'ONU.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport sur les enfants et les conflits armés (S/2023/363), le Yémen est l'un des pays où les violations graves commises contre des enfants ont été les plus nombreuses au cours de l'année écoulée. Nous sommes consternés d'apprendre qu'au Yémen, des enfants continuent d'être recrutés comme soldats et qu'ils font l'objet de détentions arbitraires. Ils sont également exposés au danger des mines et des restes explosifs de guerre. Aucun enfant ne devrait vivre dans la crainte d'attaques ni être contraint de combattre sur les lignes de front de conflits armés.

Le Japon a souligné à maintes reprises l'importance de la stabilité économique au Yémen et a fourni une aide à

cette fin. À cet égard, nous sommes préoccupés par le fait que les houthistes imposent des mesures visant à saper la capacité économique du Gouvernement yéménite, ce qui finira par porter atteinte aux moyens de subsistance de la population. Une économie plus forte, des services publics essentiels et un secteur privé actif, à l'abri des ingérences et des intimidations, sont autant d'éléments indispensables à la stabilité d'une nation. Le Japon appelle les houthistes à cesser toute action susceptible de nuire davantage à l'économie du Yémen et à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, le Japon se félicite des progrès rapides accomplis récemment dans le cadre de l'opération d'assistance au *FSO SAFER*. Nous saluons les efforts inlassables de M. Gressly et des organismes compétents des Nations Unies, ainsi que des partenaires privés qui mènent cette opération maritime sans précédent. Le Japon a contribué à cette opération à hauteur de 1 million de dollars pour soutenir la préparation aux situations d'urgence et les interventions face à la pollution par les hydrocarbures. Nous remercions le Programme des Nations Unies pour le développement et les experts en matière de marée noire d'avoir utilisé ces fonds pour contribuer à sensibiliser la population locale grâce à des exercices de simulation, fournir du matériel afin d'organiser des interventions sur le littoral et mener des opérations de déminage en vue de garantir la sécurité d'accès pour le nettoyage du littoral. Le Japon continue de collaborer avec les organismes des Nations Unies pour trouver des solutions collectives qui permettront de combler le déficit financier afin d'éviter une crise environnementale et humanitaire et de prévenir une crise économique mondiale. Cela relève de la responsabilité commune de la communauté internationale.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui de leurs observations détaillées et instructives sur la situation au Yémen. Leur dévouement, leurs compétences et leur connaissance directe de la situation sont précieux et guideront nos efforts pour contribuer à atténuer les immenses difficultés auxquelles le Yémen est confronté.

Je félicite le Royaume-Uni, rédacteur du Conseil sur le Yémen, des orientations et de l'impulsion qu'il a données au processus de renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) pour une année supplémentaire. Je souhaite la bienvenue aux délégations du Yémen et des Pays-Bas à la présente séance.

Le Brésil, qui a toujours soutenu les activités de la Mission, notamment en déployant des observateurs militaires sur le terrain, estime que la MINUAAH joue un rôle

crucial en vue de prévenir une nouvelle escalade dans la province de Hodeïda et au-delà. On ne saurait trop insister sur l'importance économique et humanitaire des ports de Hodeïda pour l'ensemble du pays, qui restent d'une importance vitale pour des millions de personnes.

Les conséquences que les mines terrestres contiennent d'avoir sur la population civile à Hodeïda sont une source de préoccupation. Comme le souligne le Secrétaire général dans son dernier examen des activités de la MINUAAH (S/2023/432), la stabilisation de la situation militaire a permis aux civils d'accéder plus facilement aux anciennes lignes de front, où les restes de guerre présentent un risque élevé de blessures graves, voire de décès. Il est urgent de renforcer les capacités en matière de déminage et de multiplier les projets connexes. La coopération de toutes les parties est indispensable pour garantir la sécurité et le bien-être des communautés locales.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, le Brésil prend acte de l'évolution récente de l'opération visant à éviter une situation potentiellement catastrophique en mer Rouge. Nous sommes conscients de la complexité de la situation et continuons d'espérer que les questions en suspens seront bientôt réglées afin que le transfert du pétrole puisse débuter dans les délais prévus. Nous remercions le Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que tous les partenaires et donateurs, du dévouement sans faille avec lequel ils poursuivent cette opération cruciale dans des circonstances difficiles.

Le Brésil réaffirme son soutien aux efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial Hans Grundberg. Nous prenons acte de ses nombreux déplacements et rencontres avec les différentes parties prenantes dans la région en vue d'apporter une solution politique au conflit au Yémen. Ses travaux, qui bénéficient de l'appui de la communauté internationale, sont essentiels au processus de paix.

Nous accueillons également avec satisfaction l'augmentation récente des vols commerciaux entre Sanaa et Amman, ainsi que le premier vol entre Sanaa et l'Arabie saoudite depuis 2016. Ces évolutions ne constituent pas uniquement des étapes pour la connectivité régionale, elles sont également des indicateurs positifs de l'amélioration du climat politique régional.

Malgré ces avancées, la situation humanitaire catastrophique au Yémen reste une source d'inquiétude. Nous sommes préoccupés par les difficultés d'accès et de financement qui entravent l'acheminement efficace de l'aide. Le déficit de financement du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen suscite également de vives inquiétudes, car il risque de

compromettre le travail important du Mécanisme, qui consiste à faciliter les flux de marchandises commerciales absolument nécessaires vers les ports yéménites.

Sur le plan économique, nous soulignons la nécessité de prendre des mesures pour soutenir l'économie yéménite. Celles-ci comprennent la reprise des exportations de pétrole, l'élimination des obstacles au transit par voie terrestre des marchandises commerciales et l'amélioration de l'approvisionnement en électricité, autant d'éléments essentiels à la progression du Yémen sur la voie du développement.

Pour terminer, le Brésil reste déterminé à continuer à oeuvrer sur ce dossier au Conseil de sécurité et dans d'autres enceintes. Nous sommes convaincus que grâce à la diplomatie et à la promotion du dialogue et de l'entente mutuelle, nous pouvons aider le peuple yéménite à bâtir l'avenir empreint de paix, de stabilité et de développement qu'il mérite.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg, M^{me} Joyce Msuya et M. David Gressly de leurs exposés. Je salue la participation de S. E. M. Jaap Slootmaker, Vice-Ministre des infrastructures et de la gestion de l'eau du Royaume des Pays-Bas, et de S. E. M. Abdullah Al-Saadi, Représentant permanent de la République du Yémen, à la présente séance.

Je tiens également à saluer l'adoption à l'unanimité aujourd'hui de la résolution 2691 (2023), qui proroge le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). Nous remercions également le Royaume-Uni, en sa qualité de rédacteur, d'avoir présenté la résolution et d'en avoir facilité l'adoption.

Premièrement, nous demandons aux houthistes de respecter pleinement la résolution et de lever tous les obstacles et toutes les restrictions à la liberté de circulation de la Mission. Ils doivent notamment autoriser les visites inopinées dans les ports sans y faire obstacle. Deuxièmement, nous demandons aux houthistes de mettre les recettes provenant du port de Hodeïda à disposition du peuple yéménite, notamment pour le versement des salaires dus, conformément à l'Accord de Stockholm, et de cesser d'utiliser ces fonds pour financer leurs opérations militaires.

Nous sommes pleinement conscients de l'évolution positive récente du dossier yéménite et des progrès accomplis en vue de maintenir la trêve instaurée il y a plus d'un an. Il convient néanmoins de rappeler que le peuple yéménite, épuisé par la guerre, mérite une meilleure réalité, qui

lui permette de mener une vie digne, à l'abri de la guerre. L'heure est venue d'instaurer une paix globale qui ne soit pas une simple trêve mais qui mène à la réconciliation nationale et à la distribution équitable des richesses entre tous les Yéménites.

Dans ce contexte, nous réaffirmons le soutien total des Émirats arabes unis aux efforts de l'ONU, sur le plan tant humanitaire que politique. Nous savons gré également au Royaume d'Arabie saoudite du rôle qu'il joue pour apaiser les tensions au Yémen, qui connaît sa plus longue période de calme relatif depuis le début de la crise. Nous saluons le rôle du Sultanat d'Oman dans la médiation et le rapprochement des points de vue des parties divisées par la guerre.

Malgré la retenue dont font preuve les forces gouvernementales yéménites, les houthistes sont les auteurs d'une escalade injustifiée sur plusieurs fronts – à Taëz, Mareb, Chaboua, Hodeïda et Dalea, avec notamment des frappes d'artillerie et de drones qui ont fait de nombreuses victimes civiles, y compris des enfants. La semaine dernière, cinq enfants ont été blessés lors d'un attentat commis dans le district de Heïs.

La situation nous impose d'assumer notre rôle vital, d'exiger fermement des houthistes qu'ils cessent immédiatement ces attaques et de nous abstenir de toute tentative de raviver les flammes de la guerre. Toute escalade ou mesure dans ce sens est une source de grande inquiétude, en particulier compte tenu de la poursuite du renforcement de l'arsenal militaire des houthistes depuis le début de la trêve, y compris dans le cadre d'opérations de contrebande en violation flagrante de la résolution 2216 (2015).

Face à cette situation, il convient d'accélérer la conclusion d'un accord de cessez-le-feu permanent, accompagné d'une série de mesures de confiance, telles que l'ouverture des routes, l'unification de l'économie, le versement des salaires et l'échange de prisonniers. Un tel accord constituerait la base nécessaire pour entamer un dialogue politique entre les parties yéménites en vue de parvenir à une solution politique globale et durable.

Le Yémen est confronté à de graves défis humanitaires. Le groupe houthiste continue d'imposer de sévères restrictions à l'acheminement de l'aide et à la circulation du personnel humanitaire, en particulier des femmes. En outre, il ne cesse de s'immiscer dans le processus de sélection des bénéficiaires de l'aide, en recourant à des systèmes illégitimes qu'il a mis en place.

Les houthistes continuent également de mener une guerre économique contre le peuple et le Gouvernement yéménites, qui exacerbe les souffrances humaines, en

prenant pour cible les installations pétrolières et les ports des provinces de Chaboua et du Hadramout, en limitant la circulation des marchandises à l'intérieur du pays, en menaçant les entreprises et les banques et en les obligeant à importer des marchandises via les ports de Hodeïda uniquement. Qui plus est, ils continuent de confisquer arbitrairement des terres, des bâtiments et des biens privés. Ils ont même menacé d'endommager les infrastructures de production et d'exportation de pétrole et de gaz dans la province de Mareb.

Les houthistes se servent aussi des camps d'été et des programmes scolaires pour semer les germes de la haine et de l'extrémisme chez les enfants. Outre le fait que ces actes constituent une violation des droits des enfants, comme le reconnaît la résolution 2686 (2023) adoptée par le Conseil de sécurité le mois dernier, l'extrémisme représente également un danger réel qui peut conduire à la résurgence de conflits à l'avenir.

Enfin, nous nous félicitons du démarrage du processus de transfert en toute sécurité du pétrole contenu dans le pétrolier *FSO SAFER* dans le cadre des efforts menés par l'ONU. Nous saluons également les efforts louables consentis par le Royaume des Pays-Bas à cet égard. Nous réaffirmons notre appui continu à tous les efforts déployés aux niveaux régional et international pour mettre fin au conflit, parvenir à la stabilité et réaliser des progrès au Yémen. Nous attendons avec espoir et optimisme le jour où le Yémen se relèvera et où la paix et la prospérité prévaudront.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Joyce Msuya, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous avons également écouté avec attention le Coordonnateur résident pour le Yémen, M. David Gressly.

La situation dans le pays incite à un optimisme prudent. Il n'y a pas eu d'hostilités actives depuis plus d'un an. Après la fin de la trêve officielle en octobre 2022, il y a eu une relative accalmie sur le terrain. Il est clair que les parties au conflit n'ont pas l'intention d'envenimer la situation et préfèrent s'abstenir d'affrontements à grande échelle. Une dynamique positive a été créée par l'augmentation du nombre de vols entre Sanaa et Amman, l'organisation de vols entre Sanaa et Djedda et la conclusion d'un accord préliminaire pour un nouvel échange de prisonniers et de détenus. Tout cela permet d'espérer que les protagonistes au Yémen parviendront bientôt à un compromis. La tendance générale à la normalisation dans la région contribue aussi à créer un environnement favorable à cette fin.

Dans ces conditions, nous soulignons qu'il importe que les acteurs régionaux et internationaux conjuguent leurs efforts pour faciliter le rapprochement des positions des parties au conflit. Nous continuerons de travailler en étroite coordination avec les principales forces yéménites afin de les inciter à trouver des solutions mutuellement acceptables et à renforcer la confiance, notamment avec les principaux partenaires régionaux.

Nous sommes convaincus que seuls des progrès sur la voie du règlement, grâce aux efforts internationaux et régionaux, permettront d'éviter le pire des scénarios pour le Yémen, à savoir une rechute dans une confrontation militaire à grande échelle, dont nous avons été témoins plus d'une fois. L'objectif ultime de la médiation internationale doit être de trouver une solution durable et globale aux nombreux problèmes du Yémen, qui ont également des répercussions sur les États voisins.

Comme à l'accoutumée, nous réaffirmons notre plein appui au travail de l'Envoyé spécial Grundberg et saluons son active navette diplomatique. Nous espérons sincèrement que ces efforts aboutiront à un cessez-le feu durable et à long terme, qui ouvrira la possibilité de lancer un véritable dialogue national inclusif sous les auspices de l'ONU.

Les membres du Conseil de sécurité doivent comprendre que, tôt ou tard, il faudra examiner et actualiser le cadre juridique international pour un règlement, qui doit refléter de manière réaliste la situation militaire et politique actuelle.

Nous nous opposons par ailleurs à une interprétation large des résolutions du Conseil de sécurité sur les sanctions concernant le Yémen. Les restrictions doivent servir à promouvoir un règlement pacifique plutôt qu'à alimenter les turbulences politiques dans la région. Nous notons avec inquiétude que certaines présences navales étrangères manipulent de mauvaise foi les décisions du Conseil de sécurité en procédant à des inspections de navires dans les eaux avoisinantes.

Le Conseil de sécurité vient de proroger à l'unanimité le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda pour une année supplémentaire. Nous nous félicitons de cette décision. Nous continuons de soutenir la désescalade à Hodeïda et le maintien du caractère civil de ses ports. Nous appelons les parties à engager un véritable dialogue avec les médiateurs de l'ONU et à s'abstenir de toute mesure unilatérale. Nous nous félicitons de la reprise des travaux du Comité de coordination du redéploiement, qui contribue à améliorer les conditions de sécurité dans cette partie du Yémen.

Malheureusement, la situation socioéconomique du Yémen demeure difficile. La situation humanitaire est également désastreuse. Le peuple yéménite doit bénéficier d'un accès sans entrave aux denrées alimentaires, aux médicaments et aux autres produits essentiels dans l'ensemble du pays, sans discrimination. Les restrictions à l'acheminement des fournitures humanitaires et les obstacles aux activités des travailleurs humanitaires sont inacceptables. Nous prenons note des efforts de médiation déployés par les acteurs régionaux qui aident les Yéménites sur les plans financier et humanitaire.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de l'ONU relatif au pétrolier *FSO SAFER*, qui est amarré au large de la côte de Hodeïda. Il s'agit littéralement d'une bombe à retardement susceptible de provoquer une catastrophe humanitaire et écologique en mer Rouge. Selon M. Gressly, l'opération se déroule comme prévu. Nous espérons que les efforts coordonnés de la population yéménite, du Programme des Nations Unies pour le développement et des organisations non gouvernementales compétentes permettront enfin d'éliminer cette menace.

Pour conclure, je tiens à rappeler la résolution 598 (1987) et d'autres initiatives qui ont eu pour but de garantir la stabilité de la sous-région, notamment le concept russe actualisé de sécurité collective.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Sous-Secrétaire générale Msuya et le Coordonnateur résident Gressly de leur exposés. Je salue la présence du Représentant permanent du Yémen et du Vice-Ministre des infrastructures et de la gestion de l'eau du Royaume des Pays-Bas à la présente séance.

Depuis le début de l'année, les parties concernées par la question yéménite ont continué de discuter du renouvellement de la trêve et de la manière de parvenir à la paix. L'Arabie saoudite, Oman et les autres pays de la région ont fait des efforts concrets pour maintenir un cessez-le-feu global sur le terrain ; la Chine s'en félicite. Nous nous réjouissons de la tenue du deuxième Forum international sur le Yémen et de la reprise des vols commerciaux entre Sanaa et Djedda. Nous espérons davantage de progrès dans ce sens.

La fenêtre de tir pour réaliser la paix ne restera pas éternellement ouverte. Nous espérons que les parties concernées seront animées d'un sens aigu de l'urgence, fixeront des attentes raisonnables pour les négociations, se montreront suffisamment souples, et avanceront régulièrement en progressant des tâches les plus aisées aux plus

complexes. Les membres du Conseil doivent faire front commun et soutenir l'ONU dans son rôle de canal principal des bons offices, et appuyer les travaux de l'Envoyé spécial Grundberg, afin d'obtenir au plus tôt des résultats tangibles dans le cadre du processus politique au Yémen. La Chine est préoccupée par les nombreux affrontements militaires survenus récemment, notamment à Taëz, qui ont fait des victimes et attisé les tensions sécuritaires. Nous demandons à toutes les parties au conflit de faire preuve de retenue et de calme, de ne pas avoir recours aux moyens militaires, de s'abstenir de tout acte qui pourrait compromettre la confiance mutuelle, exacerber les tensions et compliquer davantage le processus politique.

De toutes les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil, c'est au Yémen que la situation humanitaire reste la plus grave. Depuis le début de la saison des pluies, plusieurs provinces du Yémen ont été touchées par des pluies torrentielles et des inondations, qui ont touché des centaines de milliers de personnes et détruit de grandes quantités de cultures et d'infrastructures. La communauté internationale doit renforcer l'aide humanitaire qu'elle apporte au Yémen et soutenir de manière active les opérations humanitaires des Nations Unies déployées dans le pays. Les parties compétentes dans le pays doivent aussi garantir l'accès humanitaire et lever les restrictions déraisonnables.

Le transfert de pétrole brut du navire pétrolier *FSO SAFER* progresse à un rythme régulier. La Chine se félicite des efforts déployés par les Nations Unies et espère que les parties concernées vont coopérer activement et élaborer un plan adéquat pour éliminer ultérieurement le pétrole brut.

On ne peut pas améliorer la situation du Yémen sans instaurer des conditions propices au niveau régional. Nous saluons le fait que les pays de la région ont continué de prendre de nouvelles mesures qui vont dans le sens du dialogue, de la réconciliation, de l'unité et de la coopération, ce qui suscite un espoir en ce qui concerne le règlement politique des points de tension au Moyen-Orient, notamment au Yémen. En tant qu'amie et partenaire fiable des pays de la région, la Chine se tient prête à travailler avec toutes les parties pour défendre un multilatéralisme véritable et mettre en œuvre les initiatives de sécurité mondiale. Nous entendons poursuivre nos efforts pour rétablir la paix et la stabilité au Yémen et pour parvenir à une sécurité collective et à une stabilité pérenne dans le Moyen-Orient.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial

Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés et de leurs efforts constants. Nous remercions également le Coordonnateur résident, M. Gressly, de ses informations actualisées et de sa persévérance pour faire face à la situation du pétrolier *FSO SAFER*, en concertation avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Même s'il y a encore beaucoup à faire, il s'agit là d'une très bonne nouvelle. L'opération d'assistance au *FSO SAFER* constitue un modèle de coopération internationale à suivre pour le Yémen. Ensemble, nous faisons de réels progrès pour éviter une catastrophe environnementale, humanitaire et économique qui exacerberait les conditions humanitaires déjà désastreuses au Yémen et serait lourde de conséquences dans la région et au-delà. Nous devons continuer sur cette lancée et obtenir, comme l'a demandé M. Gressly, les 25 millions de dollars supplémentaires nécessaires pour achever les deux phases de l'opération d'assistance au *FSO SAFER*. Nous encourageons les donateurs du secteur privé à soutenir le plan de l'ONU pour éviter une catastrophe.

Dans le même temps, nous devons trouver un équilibre entre des initiatives telles que l'opération relative au *FSO SAFER* et la nécessité de continuer de fournir une aide humanitaire vitale. La réponse humanitaire des Nations Unies au Yémen reste dangereusement sous-financée. Réduire cette aide aurait des conséquences désastreuses pour les Yéménites à un moment où la famine est sur le point de refaire son apparition. Nous invitons les donateurs bilatéraux, en particulier ceux de la région, à financer l'intervention humanitaire.

Les États-Unis se félicitent du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) pour une période supplémentaire de 12 mois (résolution 2691 (2023)). Je tiens à souligner que cette mission doit être libre de ses mouvements pour mener à bien son travail essentiel. Nous saluons les investissements que réalise la MINUAAH dans les priorités relatives aux femmes et la paix et la sécurité, qui sont indispensables pour remédier à tous les aspects du conflit au Yémen.

Cela fait 16 mois que la trêve négociée par l'ONU a été instaurée au Yémen. Nous sommes encouragés par les efforts déployés pour soulager les Yéménites, notamment l'augmentation du nombre de vols au départ de l'aéroport de Sanaa, mais nous savons que ces mesures sont insuffisantes. Nous savons que de nombreux Yéménites ne ressentent pas encore ce soulagement. En fait, certains Yéménites souffrent de la persistance, voire de l'exacerbation, des restrictions à la circulation des marchandises, notamment les obstacles mis en place par les houthistes

à la vente de gaz de cuisine et à l'acheminement d'autres marchandises du sud du Yémen vers le nord. De plus, les houthistes continuent de bloquer les exportations de pétrole, ce qui aggrave encore la crise humanitaire et économique du Yémen. Les Yéménites sont impatients, à juste titre, de voir les efforts de paix progresser. Pour cela, il faudra que les parties yéménites se réunissent pour discuter de questions complexes, telles que l'utilisation des ressources souveraines du Yémen pour payer les salaires des fonctionnaires. Nous exhortons les parties à coopérer avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à participer sérieusement aux futurs pourparlers intra-yéménites.

Les États-Unis demandent à nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les employés de son ambassade recrutés localement, qui sont détenus à Sanaa depuis plus de 18 mois. La communauté internationale est unanime sur cette question et les houthistes doivent permettre à ces Yéménites innocents de retrouver leurs familles. Nous demandons également aux houthistes de libérer immédiatement et sans condition les 13 Yéménites bahaïs détenus à Sanaa depuis le mois dernier. Nous sommes particulièrement préoccupés par le cas d'Ahmed Al-Malahi, qui a besoin d'urgence d'un traitement médical. Enfin, nous appelons les houthistes à libérer immédiatement et sans condition Levi Marhabi, un des derniers membres de la communauté juive au Yémen. Tous les Yéménites devraient être libres de pratiquer leur religion sans crainte, et nous continuons de dénoncer la persécution religieuse au Yémen.

Nous ne devons pas renoncer à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à la guerre et à la violence qui accablent le Yémen depuis huit ans, et nous devons nous y employer d'urgence.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie les trois intervenants et je salue la présence du Coordonnateur résident pour le Yémen, David Gressly, ainsi que la présence du Vice-Ministre des infrastructures et de la gestion de l'eau du Royaume des Pays-Bas et celle du représentant du Yémen. La Suisse se réjouit du renouvellement unanime du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (résolution 2691 (2023)), témoignage du plein soutien du Conseil à cette mission. Aujourd'hui, je souhaite mettre un accent particulier sur les aspects liés au climat et à l'environnement, car le Yémen subit de manière disproportionnée les effets des changements climatiques.

Premièrement, nous demeurons préoccupés face à l'effet amplificateur des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement au Yémen. Cela exacerbe les risques et tensions autour de l'accès à l'eau

notamment, alors que le pays est déjà fragilisé par des catastrophes naturelles et l'insécurité alimentaire. Au vu de ces enjeux, il est d'autant plus urgent d'intensifier nos efforts pour œuvrer en faveur de la paix au Yémen.

Par ailleurs, la Suisse se félicite des progrès accomplis dans le cadre du plan de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER* et salue l'engagement du Coordonnateur résident et du système des Nations Unies pour éviter une catastrophe environnementale en mer Rouge.

Deuxièmement, nous réaffirmons l'importance d'un processus inclusif pour aboutir à un accord de paix qui serve les intérêts de tous les Yéménites. À cet égard, nous relevons l'engagement des acteurs régionaux et soulignons la nécessité d'une approche concertée et en adéquation avec les besoins et les aspirations de la population. Nous saluons également la tenue de dialogues le mois dernier à Amman concernant un potentiel échange de prisonniers. Nous encourageons les parties au conflit à poursuivre ces échanges, qui représentent des mesures de confiance importantes et redisons la disponibilité de la Suisse à accueillir de futures discussions à ce sujet.

Troisièmement, nous appelons les parties au conflit à autoriser et faciliter un acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, conformément au droit international humanitaire. La liberté de mouvement pour les travailleuses humanitaires et l'octroi de visas et de permis de travail sont essentiels pour que toute personne vulnérable puisse bénéficier d'une aide humanitaire. Dans ce contexte, nous notons avec préoccupation la situation des réfugiés et celle des migrants arrivant de la Corne de l'Afrique, qui sont davantage exposés à des risques d'exploitation, de détention arbitraire et de refoulement. Nous sommes tout autant préoccupés par l'augmentation des discours de haine contre ces groupes vulnérables, prônée par certains dirigeants politiques.

S'agissant des enfants, et en écho à nos discussions lors du débat public de la semaine dernière (voir S/PV.9366), nous appelons toutes les parties à mettre en œuvre pleinement et rapidement leurs plans d'action respectifs et autres engagements concrets pour mettre fin et prévenir les violations graves les visant.

Enfin, la Suisse déplore l'impact du conflit sur la population civile. Celui-ci est exacerbé par le manque de respect des règles relatives à la conduite des hostilités par les parties au conflit, à l'instar de l'arrestation et de la détention arbitraire des membres de la communauté bahaïe à Sanaa. À cet égard, la Suisse rappelle aux parties au conflit leurs obligations en vertu du droit international.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg, M^{me} Joyce Msuya et M. David Gressly de leurs exposés. Nous saluons la présence du Vice-Ministre des infrastructures et de la gestion de l'eau du Royaume des Pays-Bas.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son engagement à poursuivre sur la voie de la paix. Nous saluons toutes les initiatives et tous les efforts déployés pour mettre fin à la guerre lancée par les milices houthistes, afin d'atténuer les souffrances humanitaires du peuple yéménite et de réaliser ses aspirations à une paix globale et durable fondée sur les mandats convenus pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur le Yémen, notamment la résolution 2216 (2015). Nous nous réjouissons à la perspective de renforcer et d'intégrer les initiatives régionales et internationales afin de mettre en place la transition à laquelle tous les Yéménites aspirent. Cela passera par le rétablissement des institutions de l'État et par la fin du coup d'État des milices houthistes.

La paix recherchée ne peut être atteinte que si nous pouvons compter sur un véritable partenaire qui croit en la paix, en l'État civil et en l'égalité des citoyens et qui renonce à son droit divin de régner.

Il est grand temps de concrétiser les positions régionales et internationales par une action collective, de contraindre les milices houthistes, qui bénéficient de l'appui du régime iranien, à se joindre véritablement aux efforts déployés par l'ONU par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et à ceux menés par nos frères et amis pour mettre un terme au conflit qui a causé une destruction totale et terrible et engendré la pire crise humanitaire au monde. L'option de la paix est aujourd'hui le choix idéal, mais il nous manque, hélas, un véritable partenaire pour y parvenir. Dans ce contexte, nous saluons les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, ses prises de position honnêtes et son engagement sincère à appuyer le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite pour atténuer les souffrances humanitaires du peuple yéménite et répondre à ses aspirations à restaurer les institutions de l'État ; assurer le développement, la stabilité et la sécurité du pays ; renouveler la trêve humanitaire et relancer le processus politique. Le Gouvernement yéménite a envisagé positivement toutes les

options de paix et fait preuve de plus en plus de souplesse. Il a fait un certain nombre de concessions unilatérales et soutenu les efforts inlassables du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman, pays frères, pour renouveler la trêve et continuer à mettre en œuvre toutes ses dispositions, même après son expiration, afin de mettre un terme aux souffrances de notre peuple et d'empêcher les milices houthistes de revenir à une escalade à grande échelle et d'aggraver les souffrances humanitaires.

Les milices houthistes quant à elles, au lieu de respecter leurs engagements et de participer de bonne foi aux initiatives du Gouvernement et aux efforts régionaux et internationaux en faisant les concessions nécessaires, sont restées intransigeantes et ont rejeté toutes les initiatives et tous les efforts en faveur de la paix. Elles continuent de violer le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et d'imposer des restrictions aux droits et aux libertés, notamment en maintenant le blocus de la province de Taëz et en utilisant le dossier humanitaire à des fins de chantage politique. Elles continuent de prendre pour cible les civils, notamment les femmes et les enfants, ainsi que les quartiers civils. Elles mobilisent leurs combattants et les envoient au front. Elles continuent de recruter des dizaines de milliers d'enfants dans de prétendus camps de vacances et les traînent sur les champs de bataille. Les milices houthistes imposent également le système de tutelle masculine aux femmes dans les zones qu'elles contrôlent, les privant ainsi de leur droit fondamental de participer activement à l'édification de la société. Elles continuent de recourir à des procédures arbitraires, arrêtant systématiquement les minorités religieuses en violation flagrante de la liberté de religion et de la liberté de culte prévues par le droit international et les instruments internationaux. Tout récemment, elles ont arrêté 17 bahaï à Sanaa, parmi lesquels cinq femmes, qui font désormais partie des personnes victimes de disparition forcée. Elles ont pris d'assaut de nombreuses maisons et terrorisé de nombreuses familles. Les milices houthistes ne respectent pas la trêve. Elles rejettent tout effort en faveur de sa prolongation et poursuivent leur guerre économique contre le peuple yéménite, dévoilant ainsi leurs véritables intentions. Elles rejettent la paix, compromettent le règlement pacifique du conflit et aggravent la situation humanitaire. Le Gouvernement yéménite appelle une nouvelle fois la communauté internationale, et le Conseil en particulier, à prendre ses responsabilités et à faire pression sur les milices houthistes soutenues par l'Iran. Elles doivent mettre un terme à leurs pratiques et cesser d'utiliser l'économie pour servir leurs intérêts. Elles doivent choisir la paix et mettre fin à leurs crimes et à leurs violations flagrantes du droit international et du droit international des droits de l'homme.

Le peuple yéménite ne peut endurer davantage de souffrances humanitaires et de difficultés économiques. Les milices houthistes persistent dans leur approche hostile. Elles détruisent les ressources et le tissu social du pays. Elles continuent de mener une guerre économique systématique contre le peuple yéménite, prenant pour cible les installations économiques nationales et les terminaux pétroliers. Elles empêchent les navires et les pétroliers commerciaux d'entrer dans les ports utilisés pour l'exportation. Elles entravent les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour fournir des services de base et payer les salaires des fonctionnaires, et l'empêchent d'inclure ceux qui vivent dans les zones qu'elles contrôlent. Cette approche pourrait compromettre toute perspective de paix et saper les efforts entrepris pour mettre fin à la guerre, mais aussi mettre en péril la vie et les moyens de subsistance des Yéménites. Cela s'est traduit par une réduction des recettes publiques et a eu des répercussions négatives sur l'économie et sur la capacité du Gouvernement de fournir des services de base et de payer les salaires, compliquant ainsi la situation au Yémen.

En outre, les milices houthistes ont poursuivi leurs attaques contre le secteur privé. Tout récemment, elles ont pris d'assaut la Chambre de commerce et d'industrie de Sanaa et ont remplacé de force son conseil d'administration par un autre qui leur est acquis. Leurs actions minent le secteur public et les milieux d'affaires. Elles empêchent l'acheminement de denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité vers les zones qu'elles contrôlent. Pour relever ces défis nouveaux et émergents, le Gouvernement yéménite a mis en œuvre des réformes globales afin de maintenir la stabilité relative de l'économie nationale. Il a lutté contre la corruption, rationalisé les dépenses, augmenté les recettes et renforcé la responsabilité et la transparence. Nous appelons la communauté internationale et le Conseil de sécurité à agir de toute urgence pour appuyer les efforts déployés par le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite afin de mettre fin à la guerre économique menée par les houthistes contre le peuple yéménite et à leurs actions arbitraires contre le secteur privé et les banques. Ils doivent mettre un terme aux restrictions imposées à la circulation des marchandises et de l'aide humanitaire.

Nous appelons en outre la communauté internationale et le Conseil à appuyer les efforts déployés par les institutions publiques pour empêcher un effondrement de la situation économique et humanitaire. Nous apprécions à sa juste valeur le soutien apporté par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en matière de services, de développement et d'action humanitaire. Ils contribuent à atténuer la souffrance du peuple yéménite. Nous espérons vivement voir ce soutien renforcé afin que les institutions publiques puissent s'acquitter de leurs fonctions.

Alors que le Conseil vient d'adopter à l'unanimité la résolution 2691 (2023), portant prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, nous tenons à rappeler que les milices houthistes persistent à saper l'Accord de Stockholm, en particulier l'Accord sur Hodeïda. Elles le vident de sa substance en imposant maintes restrictions et en opposant de nombreux obstacles au travail de la Mission, pour l'empêcher de remplir son mandat, limiter ses déplacements et la prendre au piège dans les zones qu'elles contrôlent. Elles ne laissent pas les patrouilles de la Mission aller et venir librement dans la ville pour contrôler l'application du cessez-le-feu et en confirmer les violations le cas échéant. Qui plus est, les milices houthistes continuent de commettre des violations dans la province de Hodeïda. Tout récemment, elles s'en sont prises à des quartiers civils du district de Heïs, faisant des victimes au sein de la population, dont huit enfants. Elles ont aussi posé des mines à l'aveugle, visant les civils et leurs moyens de subsistance et entraînant de graves blessures, des handicaps et de nombreuses pertes humaines.

Le Gouvernement yéménite est très satisfait des efforts déployés dans le cadre du projet de déminage de Massam. Dans le même temps, nous appelons la communauté internationale et l'ONU à prêter main-forte au Gouvernement et aux autorités compétentes afin d'en finir avec les tragédies causées par les mines et les explosifs posés par les milices houthistes.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite se félicite des progrès accomplis dans l'opération d'assistance au pétrolier *FSO SAFER*. Nous saluons le travail du Coordonnateur résident, M. David Gressly, de l'équipe de pays des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous tenons également à remercier les donateurs, les pays amis et frères et le secteur privé de leur concours à la pleine exécution et au financement de l'opération, qui est dirigée par l'ONU. Nous sommes également reconnaissants au Royaume des Pays-Bas de ses efforts à cet égard. Nous réaffirmons que le Gouvernement yéménite est déterminé à faciliter par tous les moyens la mise en œuvre de ce projet afin d'éviter une catastrophe économique, écologique et humanitaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume des Pays-Bas.

M. Sloutmaker (Royaume des Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya et le Coordonnateur résident David Gressly des leurs. Par ailleurs, qu'il me

soit permis d'exprimer personnellement ma gratitude à M. Gressly et à son équipe, ainsi qu'au Programme des Nations Unies pour le développement et plus largement au système des Nations Unies, pour les infatigables efforts déployés afin de mettre à exécution l'opération d'assistance au *FSO SAFER* en dépit de sa complexité. Enfin, je vous remercie, Madame la Présidente, pour le partenariat et les importantes contributions du Royaume-Uni sur ce dossier, et de me donner la parole ici aujourd'hui.

Le Royaume des Pays-Bas et le Yémen partagent une histoire qui remonte à loin. Nous avons le plus long programme de coopération au service du développement avec le Yémen, ininterrompu depuis plus de 40 ans. Nous sommes un important fournisseur d'aide humanitaire, et nous demeurons aux côtés du peuple yéménite en ces temps difficiles.

J'axerai mon intervention sur une préoccupation humanitaire en particulier, à savoir l'état de délabrement du pétrolier *FSO SAFER*, car l'inaction ne peut qu'entraîner des conséquences dévastatrices, d'abord et avant tout sur la situation humanitaire déjà terrible qui règne au Yémen, mais également sur la biodiversité et l'environnement de toute la région de la mer Rouge, du littoral saoudien, voire du continent africain. Elle aurait pour effet de perturber des couloirs de navigation essentiels et des chaînes d'approvisionnement énergétiques et alimentaires de la plus haute importance, et le nettoyage de la marée noire coûterait, selon les estimations, dans les 20 milliards de dollars.

Nous pouvons empêcher tout cela. Une opération de sauvetage est techniquement faisable, et nous avons les connaissances et l'expertise nécessaires pour éviter une catastrophe. Mon pays, le Royaume des Pays-Bas, dont le territoire est en partie en dessous du niveau de la mer, a appris à ses dépens que le coût de la prévention est toujours moins élevé que celui d'avoir à subir une catastrophe. C'est la raison pour laquelle, avec le Royaume-Uni, le Royaume des Pays-Bas dirige la campagne de collecte de fonds pour permettre à l'ONU de prévenir cette catastrophe.

Nous sommes reconnaissants aux plus de 20 pays et aux divers donateurs privés pour les fonds levés collectivement jusqu'à présent. Leur soutien a contribué à l'action engagée par l'Organisation pour se procurer un navire de remplacement, engager une entreprise de sauvetage et débiter les opérations. Toutefois, comme nous l'avons entendu aujourd'hui de nos intervenants, nous n'y sommes pas encore. L'ONU a besoin de recueillir 25 millions de dollars de toute urgence pour mener l'opération vraiment à son terme, et notamment mettre en place une solution permanente pour empêcher qu'une semblable crise ne se reproduise à l'avenir. Nous appelons tous les États Membres et les partenaires privés à rehausser leurs contributions de manière à atteindre cet objectif dans les meilleurs délais.

Je tiens à souligner et à saluer les grands progrès accomplis jusqu'à présent. Après des années d'efforts conjoints ininterrompus, les premières étapes de l'opération consistant à transférer le pétrole hors du navire sont sur le point de commencer. Une entreprise de sauvetage néerlandaise a procédé aux inspections requises et les derniers préparatifs sont en cours. Nous exhortons toutes les parties participant à l'opération à agir au plus vite pour permettre au navire de remplacement de faire route vers sa destination afin de ne pas perdre de temps précieux ni d'élan.

Pour conclure, l'heure est à la solidarité internationale. L'opération d'assistance au *SAFER*, dirigée par l'ONU, est également un exemple inédit de mise en oeuvre de l'objectif de développement durable no 17, puisqu'il s'agit d'un partenariat entre l'ONU, des États Membres de différentes régions et le secteur privé. Le Royaume des Pays-Bas est on ne peut plus déterminé à faire sa part pour aider le peuple yéménite et la région à éviter une catastrophe. C'est une occasion à ne pas manquer.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultation.

La séance est levée à 11 h 55.